

Habitat Opérations Foncières -

Toulouse - Impasse et rue des Clématites : ouverture d'une enquête publique dans le cadre du classement d'office des voies dans le domaine public

Vu les délibérations du Conseil de la Métropole portant élection du Président, des Vice-présidents et des membres du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau et au Président ;

Vu l'arrêté du 15 février 2024 par lequel il est donné délégation à Monsieur Grégoire CARNEIRO, Vice-Président, en vertu des délibérations précédentes ;

Vu les articles R 141-4, R 141-5, R 141-7 à R 141-9 du code de la voirie routière,

Vu les articles L318-3, R318-10 et R318-11 du code de l'Urbanisme ;

Vu la délibération du Conseil de la Métropole du 29 juin 2017 n°DEL-17-0537 du 29 juin 2017 approuvant le cahier de prescriptions pour le classement des voies privées, modifiée par délibération en date du 10 octobre 2019 ;

Considérant l'intérêt pour Toulouse Métropole d'intégrer dans le domaine public les voies suivantes :

- Impasse et rue des Clématites formant les parcelles cadastrées 836 AR 157, 836 AR 158, 836 AR 73, sur la commune de Toulouse ;

Considérant que l'intégration de ces voies ne peut se faire dans le cadre d'une procédure amiable, en l'absence d'un propriétaire connu/ identifié habilité à signer l'acte de transfert de propriété.

Monsieur le Président :

Décide

Article 1 :

D' ouvrir une enquête publique préalable au classement d'office des voies suivantes :

- Impasse et rue des Clématites formant les parcelles cadastrées 836 AR 157, 836 AR 158, 836 AR 73, sur la commune de Toulouse

Sur la base du dossier d'enquête joint à la présente décision ;

Article 2 :

De signer tous actes et documents en relation avec cette procédure.

Décision du Président : "Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte au Conseil de la Métropole de la présente décision."

Publiée le : 12 MARS 2024

Reçue à la Préfecture le 12 MARS 2024

Fait à Toulouse, le
Pour Le Président,
Le Vice Président

 G. CARNEIRO

Grégoire CARNEIRO

12 MARS 2024

